



LIGUE SUD BASKET BALL

**REGLEMENTS SPORTIFS
SENIORS MASCULINS
SAISON 2023 / 2024**



REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS PRE NATIONALE MASCULINE

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

PHASE 1 – SAISON REGULIERE

Les équipes sont réparties en 2 poules de 10 équipes disputant des rencontres sous format « aller-retour ».

A l'issue de la saison régulière, les équipes classées de la 1^{ère} et à la 4^{ème} place de chaque poule sont qualifiées pour la Phase 2.

PHASE 2 – PHASE FINALE

1 – Quarts de finale :

Les quarts de finale se disputeront sous un format « match sec » opposant les équipes qualifiées pour la Phase 2 sur le terrain du mieux classé de la Phase 1.

Le 1^{er} de la poule A affrontera le 4^{ème} de la poule B, le 2^{ème} de la poule A affrontera le 3^{ème} de la poule B.

Le 1^{er} de la poule B affrontera le 4^{ème} de la poule A, le 2^{ème} de la poule B affrontera le 3^{ème} de la poule A.

Les vainqueurs des quatre matches des quarts de finale seront qualifiés pour les demi-finales.

2 – Demi-finales :

Les demi-finales se disputeront sous un format « match sec » sur le terrain du mieux classé de la Phase 1. Les rencontres seront déterminées par classement inter-poule.

Les vainqueurs des demi-finales seront qualifiés pour la finale.

3 – Finale :

La finale se déroulera sur un terrain neutre sous un format de « match sec » le week-end de l'ensemble des finales régionales. Le vainqueur accède à la Nationale Masculine 3 (NM3).

TITRE DE CHAMPION REGIONAL

Le titre de champion régional sera attribué à l'équipe victorieuse de la finale.

ACCESSION EN NM3 / RELEGATION EN RM2

Voir annexe Tableau de montées et descentes pour la saison 2023/2024.

SUD
BASKET BALL

<p><u>ARTICLE 2 – EQUIPES PARTICIPANTES</u></p>	<p>a) Les équipes descendantes des divisions supérieures ; b) Les équipes maintenues en division PNM de la saison précédente, selon le Règlement ; c) Les équipes issues des championnats de Régionale Masculine 2 ; d) Les équipes éventuellement repêchées.</p> <p><u>NB : Dans l'éventualité d'un « exempt », celui-ci n'est pas considéré comme une équipe et ne compte pas dans le nombre de descentes.</u></p>																										
<p><u>ARTICLE 3 – REGLES DE PARTICIPATION</u></p>	<p style="text-align: center;">Règles de participation PNM</p> <p style="text-align: center;">Nombre de joueurs : 7 minimum / 12 maximum</p> <p>Types de licences autorisées (Nb maximum)</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>Licence A</td> <td>12 au plus</td> </tr> <tr> <td>C1 ou T ou 0CAST/1CAST</td> <td>3 au plus (le cumul des licences C1 et T ne peut excéder 3)</td> </tr> <tr> <td>C2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>ASP</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>0C</td> <td>Sans limite</td> </tr> </table> <p>Couleurs de licence autorisées</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td></td> <td>(Nb maximum)</td> <td>Blanc</td> <td>Sans limite</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Vert</td> <td>Sans limite</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Jaune (JN)*</td> <td>2 OU 1</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Orange (ON)*</td> <td>0 1</td> </tr> </table>	Licence A	12 au plus	C1 ou T ou 0CAST/1CAST	3 au plus (le cumul des licences C1 et T ne peut excéder 3)	C2	0	ASP	0	0C	Sans limite		(Nb maximum)	Blanc	Sans limite			Vert	Sans limite			Jaune (JN)*	2 OU 1			Orange (ON)*	0 1
Licence A	12 au plus																										
C1 ou T ou 0CAST/1CAST	3 au plus (le cumul des licences C1 et T ne peut excéder 3)																										
C2	0																										
ASP	0																										
0C	Sans limite																										
	(Nb maximum)	Blanc	Sans limite																								
		Vert	Sans limite																								
		Jaune (JN)*	2 OU 1																								
		Orange (ON)*	0 1																								
<p><u>ARTICLE 4 – HORAIRE DES MATCHS</u></p>	<p>Samedi à 20h00.</p>																										
<p><u>ARTICLE 5 - SALLE</u></p>	<p>Classement : H2</p>																										
<p><u>ARTICLE 6 – OBLIGATIONS SPORTIVES</u></p>	<p>1 Equipe réserve sénior masculine et deux équipes de jeunes masculines de catégories différentes (U20 à U11) terminant les championnats dans lesquels elles sont engagées.</p> <p>Une équipe U20 peut être considérée comme une équipe réserve, mais il faudra une équipe engagée dans les championnats jeunes masculins en plus.</p> <p>Les obligations sportives d'un club d'une CTC peuvent être remplies en faisant appel aux équipes des autres clubs de la CTC, sous réserve qu'une équipe ne couvre qu'une seule autre équipe.</p>																										

ARTICLE 7 – SURCLASSEMENTS PAR CATEGORIE

Se référer au Tableau des surclassements FFBB – Saison 2023/2024

ARTICLE 8 – CAS NON PREVU

Tout cas non prévu sera traité par le Bureau Directeur Régional

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS REGIONALE MASCULINE SENIORS - DIVISION 2

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

PHASE 1

Les équipes sont réparties en 2 poules de 12 équipes disputant des rencontres sous format « aller-retour ».

A l'issue de la Phase 1, les équipes classées à la 1^{ère} et 2^{ème} place de chaque poule intègrent la Phase 2.

PHASE 2 – PHASE FINALE

1 – Demi-finales :

Les demi-finales se disputeront sous un format « match sec » sur le terrain du mieux classé de la Phase 1.

Le 1er de la poule A affrontera le 2eme de la poule B.

Le 1er de la poule B affrontera le 2eme de la poule A.

Les vainqueurs des demi-finales seront qualifiés pour la finale.

2 – Finale :

La finale se déroulera sur un terrain neutre sous un format de « match sec » le week-end de l'ensemble des finales régionales.

TITRE DE CHAMPION REGIONAL

Le titre de champion régional sera attribué à l'équipe victorieuse de la finale.

ACCESSION EN PNM / RELEGATION EN RM3

Voir annexes Tableau de montées et descentes pour la saison 2023/2024. Si le nombre de montées est impair, on s'appuie sur le classement inter poule.

SUD BASKET BALL

<p><u>ARTICLE 2 – EQUIPES PARTICIPANTES</u></p>	<p>a) Les équipes descendantes des divisions supérieures ; b) Les équipes maintenues en division RM2 de la saison précédente, selon le Règlement ; c) Les équipes issues des championnats de Régionale Masculine 3 ; d) Les équipes éventuellement repêchées.</p> <p><u>NB : Dans l'éventualité d'un « exempt », celui-ci n'est pas considéré comme une équipe et ne compte pas dans le nombre de descentes.</u></p>																								
<p><u>ARTICLE 3 – REGLES DE PARTICIPATION</u></p>	<p style="text-align: center;">Règles de participation RM2</p> <p>Nombre de joueurs autorisés 12 maximum</p> <p>Types de licences autorisées (Nb maximum) Licence A 12 au plus</p> <p style="text-align: center;">C1, C2 ou T</p> <p>3 au plus (le cumul des licences C1, C2 et T ne peut excéder 3)</p> <p>Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)</p> <table border="0" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>Blanc</td> <td>Sans limite</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td>Sans limite</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Jaune (JN)*</td> <td>3</td> <td>OU</td> <td>2</td> <td>OU</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Orange (ON)*</td> <td>0</td> <td></td> <td>1</td> <td></td> <td>2</td> </tr> </table>	Blanc	Sans limite					Vert	Sans limite					Jaune (JN)*	3	OU	2	OU	1	Orange (ON)*	0		1		2
Blanc	Sans limite																								
Vert	Sans limite																								
Jaune (JN)*	3	OU	2	OU	1																				
Orange (ON)*	0		1		2																				
<p><u>ARTICLE 4 – HORAIRE DES MATCHS</u></p>	<p>Samedi à 20h00.</p>																								
<p><u>ARTICLE 5 - SALLE</u></p>	<p>Classement : H2</p>																								
<p><u>ARTICLE 6 – OBLIGATIONS SPORTIVES</u></p>	<p>Deux équipes de jeunes de catégories différentes (U20 à U11) engagées en championnat masculin et les terminant.</p> <p>Les obligations sportives d'un club d'une CTC peuvent être remplies en faisant appel aux équipes des autres clubs de la CTC, sous réserve qu'une équipe ne couvre qu'une seule autre équipe.</p>																								

ARTICLE 7 – SURCLASSEMENTS PAR CATEGORIE

Se référer au Tableau des surclassements FFBB – Saison 2023/2024

ARTICLE 8 – CAS NON PREVU

Tout cas non prévu sera traité par le Bureau Directeur Régional



REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS REGIONALE MASCULINE SENIORS - DIVISION 3

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

PHASE 1

Les équipes sont réparties en 3 poules de 11 équipes disputant des rencontres sous format « aller-retour ».

A l'issue de la Phase 1, les équipes classées à la 1^{ère} place de chaque poule intègrent la Phase 2. Le meilleur 2^{ème} au ranking est également qualifié pour la Phase 2, ce que porte le nombre de qualifié à 4 équipes.

PHASE 2 – PHASE D'ACCESSION / PHASE DE MAINTIEN

1 – Demi-finales :

Les demi-finales se disputeront sous un format « match sec » sur le terrain du mieux classé de la Phase 1. Les rencontres seront déterminées par classement inter-poule.

Les vainqueurs des demi-finales seront qualifiés pour la finale.

2 – Finale :

La finale se déroulera sur un terrain neutre sous un format de « match sec » le week-end de l'ensemble des finales régionales.

TITRE DE CHAMPION REGIONAL

Le titre de champion régional sera attribué à l'équipe victorieuse de la finale.

ACCESSION EN RM2/ RELEGATION EN DIVISION DEPARTEMENTALE

Voir annexes Tableau de montées et descentes pour la saison 2023/2024. Si le nombre de montées est impair, on s'appuie sur le classement inter-poule.

SUD
BASKET BALL

<p><u>ARTICLE 2 – EQUIPES PARTICIPANTES</u></p>	<p>a) Les équipes descendantes de RM2 ; b) Les équipes maintenues en division RM3 de la saison précédente, selon le Règlement ; c) Les équipes issues des divisions inférieures ; d) Les équipes éventuellement repêchées.</p> <p><u>NB : Dans l'éventualité d'un « exempt », celui-ci n'est pas considéré comme une équipe et ne compte pas dans le nombre de descentes.</u></p>																								
<p><u>ARTICLE 3 – REGLES DE PARTICIPATION</u></p>	<p style="text-align: center;">Règles de participation RM3</p> <p>Nombre de joueurs autorisés 12 maximum</p> <p>Types de licences autorisées (Nombre maximum)</p> <p>Licence A 12 au plus C1, C2 ou T 3 au plus (le cumul des licences C1, C2 et T ne peut excéder 3)</p> <p>Couleurs de licence autorisées</p> <p>(Nombre maximum)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>Blanc</td> <td>Sans limite</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td>Sans limite</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Jaune (JN)*</td> <td>3</td> <td>OU</td> <td>2</td> <td>OU</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Orange (ON)*</td> <td>0</td> <td></td> <td>1</td> <td></td> <td>2</td> </tr> </table>	Blanc	Sans limite					Vert	Sans limite					Jaune (JN)*	3	OU	2	OU	1	Orange (ON)*	0		1		2
Blanc	Sans limite																								
Vert	Sans limite																								
Jaune (JN)*	3	OU	2	OU	1																				
Orange (ON)*	0		1		2																				
<p><u>ARTICLE 4 – HORAIRE DES MATCHS</u></p>	<p>Dimanche à 15h00</p>																								
<p><u>ARTICLE 5 - SALLE</u></p>	<p>Classement : H2</p>																								
<p><u>ARTICLE 6 – OBLIGATIONS SPORTIVES</u></p>	<p>Deux équipes de jeunes de catégories différentes (U20 à U11) engagées en championnat masculin et les terminant.</p> <p>Les obligations sportives d'un club d'une CTC peuvent être remplies en faisant appel aux équipes des autres clubs de la CTC, sous réserve qu'une équipe ne couvre qu'une seule autre équipe.</p>																								

ARTICLE 7 – SURCLASSEMENTS PAR CATEGORIE

Se référer au Tableau des surclassements FFBB – Saison 2023/2024

ARTICLE 8 – CAS NON PREVU

Tout cas non prévu sera traité par le Bureau Directeur Régional.

